Assemblée générale annuelle

8h le 31 janvier 1998

Salle Tuscany - Hôtel Ramada

Regina, Saskatchewan

PROCÈS VERBAL

Présences:

Juge Omer Archambault, Me Rupert Baudais, Me Suzanne Bugeaud-Stradecki, Me Henri Chabanole, Me Guy Chicoine, Me Guy Duperreault, Juge Albert Lavoie, Me Roger J.F. Lepage, Me Pacifique Manirakiza, Me Andrew Mason, Me Léo Pinel, Directeur Robert Fortier

1. Le président de l'AJEFS accueille les juristes présents et ouvre l'assemblée.
2. Élection d'une présidence d'assemblée
   - **Proposeur**: Maître Chicoine **Appuyeur** : Juge Archambault

     Il est proposé que Me Roger J.F. Lepage prenne la présidence de l'assemblée générale annuelle 1998.
   - Adopté
3. Le président présente les membres et le conférencier invité Monsieur Paul-André Comeau, président de la Commission d'accès à l'information du Québec.
4. Conférence par M. Paul-André Comeau :

   Dans le contexte du projet de législation en Saskatchewan, M. Comeau a soulevé deux questions fondamentales, dont principalement celles du droit à l'information et le droit au respect de la vie privée lorsqu'il s'agit de légiférer sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Il s'est servi des expériences antérieures au Québec et aux États-Unis pour discuter des rapports entre l'individu et la technologie, d'une part et, d'autre part, entre l'individu et les renseignements.
5. Adoption du projet d'ordre du jour
   - **Proposeur**: Juge Lavoie **Appuyeur** : Maître Bugeaud-Stradecki
   - Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 1998 tel que présenté.
   - Adopté

6. Adoption du procès verbal de l'AGA 1997

- **Proposeur**: Me Bugeaud-Stradecki **Appuyeur** : Me Chabanole
- Il est proposé d'adopter le procès verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 12 avril 1997 à Regina.
- Adopté

7. Rapport du président du Conseil d'administration, Me Lepage

- **Proposeur**: Me Lepage **Appuyeur** : Juge Lavoie
- Il est proposé d'adopter le rapport du conseil d'administration pour l'année 1997-98, présenté par le président.
- Adopté

Discussion sur le financement :

À sa rencontre annuelle avec le Cabinet provincial, soit en janvier 1998, l'ACFC aurait demandé au gouvernement de la Saskatchewan de retirer la Loi linguistique (Loi 2) du 10 avril 1998, pour ainsi respecter les droits de la minorité langue officielle en province. Le Cabinet a demandé des précisions de Madame Archambault, présidente de l'ACFC, sur le statut bilingue provincial et il a été suggéré d'en faire une étude. Maintenant il se pourrait que l'AJEFS soit directement impliqué pour mener ce projet d'étude sur la définition de province bilingue. Le financement accordé pour défrayer les coûts associés à cette étude pourrait dépanner en quelque sorte la situation financière précaire de l'AJEFS.

8. Rapport du trésorier Me Baudais

<u>États financiers vérifiés</u>

- **Proposeur**: Me Duperreault **Appuyeur**: Me Chicoine
- Il est proposé d'adopter le rapport des états financiers vérifiés pour l'année 1997-98 présenté par le trésorier, Me Baudais.
- Adopté

<u>États financiers non-vérifiés au 31 décembre 1997</u>

- **Proposeur**: Me Chicoine **Appuyeur** : Me Duperreault
- Il est proposé de recevoir le rapport des états financiers non-vérifiés au 31 décembre 1997.
- Adopté

9. Nomination d'une firme de comptable pour la vérification annuelle des états financiers :

- **Proposeur**: Juge Lavoie **Appuyeur** : Me Pinel
- Il est proposé que Hounjet et compagnie soit nommé vérificateur des états financiers de l'AJEFS pour l'année 1998-99.
- Adopté

10. Ratification des actes du Conseil d'administration de l'AJEFS :

- **Proposeur**: Me Duperreault **Appuyeur** : Juge Lavoie
- Il est proposé d'adopter le programme d'activités de l'AJEFS tel que présenté par le directeur dans le document Planification triennale, 1998-2000, ci-joint au procès-verbal.
- Adopté

11. Questions diverses

12. Élection du président, de la présidente d'élection

Il est proposé que le président de l'assemblée générale demeure à la présidence des élections.

- **Proposeur**: Juge Archambault **Appuyeur** : Me Baudais
- Adopté

13. Rapport du Comité de mise en candidature :

Les six personnes suivantes ont indiqué leur volonté de se représenter comme membres qui siègent au Conseil d'administration :

Le juge Archambault, Maîtres Baudais, Chicoine, Lepage, Mason, Pinel

Deux nominations du plancher : Maîtres Bugeaud-Stradecki et Manirakiza, qui acceptent tous les deux.

Il est suggéré de demander au juge Claude Fafard de siéger au C.A., vu la décision du juge Lavoie de s'absenter pendant un an.

- **Proposeur**: Me Chicoine **Appuyeur** : Me Pinel
- Il est proposé que les nominations soient closes.
- Adopté

14. Élections des membres du Conseil d'administration

Le juge Archambault et Maîtres Baudais, Bugeaud-Stradecki, Chicoine, Lepage, Manirakiza, Mason et Pinel sont nommés par acclamation au Conseil d'administration.

Maître Lepage est élu président du Conseil d'administration. Maître Baudais est élu trésorier.

15. Levée de la séance :

- **Proposeur**: Juge Archambault
- Il est proposé de clore l'assemblée générale annuelle.
- Adopté

Président AJEFS Inc.